

Communiqué de presse, 18 octobre 2022

---

## Qualité élevée des traitements dans les cliniques psychiatriques suisses

**Publiés ce jour, les résultats 2021 des mesures de la qualité réalisées en psychiatrie pour adultes, ainsi qu'en psychiatrie d'enfants et d'adolescents confirment l'efficacité des traitements stationnaires : l'importance moyenne des symptômes des patientes et patients a nettement diminué pendant leur séjour en clinique. La fréquence des mesures limitatives de liberté a une nouvelle fois été relevée à cette occasion.**

En 2021, 103 cliniques de psychiatrie pour adultes et 31 cliniques de psychiatrie d'enfants et d'adolescents ont participé aux mesures de la qualité de l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ). Les évaluations publiées ce jour se basent sur les données de 83'067 patientes et patients admis en psychiatrie pour adultes et 4'566 patientes et patients hospitalisés en psychiatrie d'enfants et d'adolescents. Le nombre de cas a donc fortement augmenté par rapport à l'année précédente. Le relevé exhaustif annuel porte d'une part sur l'évolution de l'importance des symptômes pendant le séjour en clinique, tant du point de vue des patientes et patients que du personnel soignant. D'autre part, il recense la fréquence des mesures limitatives de liberté. A nouveau, la qualité des données - déjà très élevée l'année précédente - a pu être améliorée dans presque tous les domaines en 2021.

### **Psychiatrie pour adultes : les traitements ont réduit l'importance des symptômes**

Dans toutes les cliniques, l'importance moyenne des symptômes des patientes et patients a nettement diminué entre l'admission et la sortie. La mesure de l'importance des symptômes relève notamment les troubles physiques et psychiques, et les limitations dans la vie sociale. Du point de vue des patientes et patients, ainsi que du personnel soignant, la baisse de l'importance des symptômes est restée similaire à celle de l'année précédente, les valeurs à l'admission et à la sortie restent à ce titre stable.

### **Légère hausse des cas avec au moins une mesure limitative de liberté**

La proportion de cas avec au moins une mesure limitative de liberté s'élève à 9,6% en psychiatrie pour adultes, tous types de cliniques confondus. La hausse de 0,9 point de pourcentage s'explique en premier lieu par le nombre de cas plus élevé dans certains grands sites, ainsi que par l'amélioration continue de la qualité des données. Lors de l'interprétation des résultats, il convient de noter que les mesures limitatives de liberté doivent être examinées dans leur contexte et qu'un faible nombre de cas ne rime pas automatiquement avec meilleure qualité. Par ailleurs, les isolements liés à la pandémie, qui n'ont pas pu être évalués séparément, ont probablement contribué à cette hausse.

### **Psychiatrie d'enfants et d'adolescents : traitements efficaces et nouvelle baisse des mesures limitatives de liberté**

En psychiatrie d'enfants et d'adolescents, l'importance moyenne des symptômes a également clairement baissé pendant le traitement psychiatrique. Alors que les valeurs d'admission dans l'autoévaluation réalisée par les patientes et patients ont à nouveau augmenté par rapport à l'année précédente, elles ont légèrement diminué dans l'évaluation du personnel soignant. Tant dans



l'autoévaluation que dans l'évaluation par des tiers, la différence entre les valeurs d'admission et de sortie, et donc la réduction de l'importance des symptômes, ont baissé par rapport à l'année précédente. La proportion de cas avec au moins une mesure limitative de liberté a continué de reculer en 2021, à savoir de 1,1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente pour s'élever à 6,8%.

***Ne convient pas à l'établissement de classements des hôpitaux/cliniques***

*Aucun classement sérieux ne peut être établi à partir des résultats de mesure de l'ANQ. Chaque résultat ne représente qu'un seul aspect de la qualité et ne permet pas de tirer des conclusions sur la qualité globale d'un hôpital/d'une clinique. Les classements établis à partir des résultats de plusieurs mesures de l'ANQ ne sont pas non plus justifiables.*

**Rapports comparatifs nationaux (PDF)**

- [Rapport comparatif national 2021 - Psychiatrie stationnaire pour adultes](#)
- [Annexe au rapport comparatif national 2021 - Psychiatrie stationnaire pour adultes](#)
- [Rapport comparatif national 2021 - Psychiatrie stationnaire d'enfants et d'adolescents](#)

**Infographies des résultats de mesure (PDF)**

- [Infographies 2021 - Psychiatrie stationnaire pour adultes et d'enfants et d'adolescents](#)

**Graphiques en ligne des résultats de mesure (portail web de l'ANQ)**

- [Cliniques de soins aigus et de premier recours](#)
- [Cliniques spécialisées](#)
- [Cliniques spécialisées dans le traitement des troubles liés aux addictions](#)
- [Cliniques de psychiatrie forensique](#)
- [Cliniques de psychiatrie d'enfants et d'adolescents](#)

**Contact**

Linda Hadorn, responsable Psychiatrie a.i.  
Tél. 031 511 38 51, [linda.hadorn@anq.ch](mailto:linda.hadorn@anq.ch)

**L'ANQ promeut la qualité dans les hôpitaux et les cliniques**

L'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) coordonne et réalise des mesures de la qualité dans le domaine des soins aigus, de la réadaptation et de la psychiatrie. Les résultats permettent d'effectuer des comparaisons transparentes au niveau national, à partir desquelles les hôpitaux et les cliniques peuvent développer des mesures ciblées pour améliorer leur qualité. Les membres de l'ANQ sont l'Association faitière des hôpitaux H+, santésuisse, curafutura, les assurances sociales fédérales, les cantons et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé. La loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) constitue la base des activités à but non lucratif de l'association.

Plus d'informations : [anq.ch](http://anq.ch)